

**DEPARTEMENT
DE LA VIENNE**

COMMUNE DE DIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté de circulation pour cause de travaux

Le maire de la commune de DIENNE,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la route ;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Vu la demande du 07/02/2018 de Texier Alex, représentant EAUX DE VIENNE-SIVEER, 2 Bis rue Nationale à la Villedieu du Clain ;

Considérant les travaux branchement neuf AEP et EU qui auront lieu entre le 26 février 2018 et le 17 mars 2018 sur la route de Saint Laurent de Jourde ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1 : La circulation des véhicules sera alternée sur la voie suivante : route de Saint Laurent entre le numéro 20 et le numéro 24 et ce, du 26/02/2018 au 17/03/2018.

Article 2 : Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé manuellement sera mis en place.

Article 3 : Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit dans les voies ou les parties de voies suivantes : route de Saint Laurent et la vitesse sera limitée à 30km/h.

Article 4 : M. le commandant de gendarmerie de la Villedieu du Clain est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Dienné, le 12 février 2018

Le Maire, Christian LARGEAU

